

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 11 avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H10 en présence de :

PRESENTS : Messieurs JP. LARDY, E. FARGIER, G.DOZ (+ proc de R. MOULIN), A. BASTIDE (+ proc de A. LOYET), S. CIVIER, J. DURIEU, P. GAILLARD, G. JALADE, B. PERRUSSET (+proc de G. FANGIER), P. MAISONNEUVE, R. THIOLLIERE, JC. COURT, L. BUFFET (+proc de J. SEBASTIEN), G. SAUCLES, J. DAURY, J. SOUBEYRAND (+ proc de JY. PONTHER), M. MEISS, M. GUYON, J. LE BELLEGO, P. ABEILLON, D. RECCHIA, A. LACOSTE (+ proc de M. DUBOIS), S. REYNIER, J. SARTRE (+proc de M. CHAZE), P. LAVIALLE, M. CEYSSON, J-C FLORY, R. LACROTTE, M. TOURVIEILHE (+ proc de C. GARCIA) et P. MANENT
Mesdames F. DUMAS (+proc de F. NOGIER), MN. DURAND (+proc de M. BOUSCHON), C. FAURE, P. ROUX, C. SUCHET, C. PASTRE, MF. MARTIN, D. FORBIN, et F. VOLLE.

Nombre de conseillers
En exercice : 55
Présents : 39
Procurations : 10
Votants : 49
Absents : 6
Date de convocation : 5/04/2019

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Absents : Messieurs, A. CHIRAUSSSEL, B. DE FOMMERVAULT, F. JOUFFRE, D. BERLAL, et Mesdames M. ALLAMEL et N. BARACAND

En présence des suppléants non votants

Objet : Subventions de la CCBA aux organismes dans le cadre d'un programme d'événementiels

Dans un but de diffusion culturelle et d'accès au sport sur l'ensemble de son territoire, la communauté de communes du Bassin d'Aubenas a établi une programmation de manifestations sur lesquelles elle intervient soit en étant organisatrice (Les AstroNomades, Le Mois de la Randonnée), soit en soutien à l'organisateur.

Pour ces dernières, afin de simplifier les procédures, il vous est proposé de verser des subventions aux associations ou organismes organisateurs pour l'année 2019 tel que suit :

- Paroles en Festival (Festival de contes) / AMAC - 7000 € (c/6754-321)
- L'Ardèche Run - 4000 € (c/6754-024)
- Le Trail des Pelous / USAA - 2000 € (c/6574-024)

La commission « Médiathèque, Animations » a également proposé de prévoir une réserve financière de 2000 € (c/6574-024) pour des « coups de pouce » ponctuels pour des manifestations que nous souhaiterions aider en cours d'année, de l'ordre de 500 € par structure ou organisme.

Un de ces coups de pouce, à hauteur de 500€, sera attribué à la compagnie Les Vertébrées pour un spectacle chorégraphié lors de l'inauguration de la Rue de l'Eglise, en lien direct avec l'action Les Belvédères menée dans le cadre du Contrat de Ville d'Aubenas.

En ce qui concerne le « Cinéma sous les étoiles » organisé par la Maison de l'image à Aubenas, une provision budgétaire est affectée à la programmation d'une séance sur 10 de nos communes. Une partie de la rétribution de cette prestation se fait sur les prix de place. Par conséquent, la CCBA effectuera un paiement sur facture sur le manque à gagner par rapport aux entrées effectivement réalisées et ce dans la limite du budget prévisionnel (c/611-024).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- D'accorder aux associations et organismes susvisés les subventions prévues pour 2019
- D'autoriser le Président à signer tout acte relatif à ces subventions octroyées par la CCBA à des organismes associatifs ou professionnels dans le cadre d'événementiels sur le territoire.

« Certifié exécutoire compte tenu de la télé transmission en Sous-Préfecture de Largentière le

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 12 avril 2019
Le Président, Louis BUFFET

